

*Question présentée par la députée :
Mme Sophie Forster Carbonnier*

Date de dépôt : 21 juin 2013

Question écrite urgente

Quel serait l'impact de la possible initiative populaire du PSS sur la fiscalité des entreprises sur les rentrées fiscales et l'emploi à Genève ?

Dans le cadre des négociations que mène la Suisse avec l'Union européenne en matière de fiscalité des entreprises, la question des entreprises au bénéfice d'un statut touche particulièrement Genève. En effet, notre canton compte parmi ceux qui ont le plus d'entreprises au bénéfice d'un statut fiscal. Au vu de l'ampleur de l'enjeu pour l'emploi et les revenus fiscaux cantonaux, le Conseil d'Etat avait présenté en octobre 2012 sa stratégie en matière de fiscalité des entreprises : notamment un taux uniforme de 13% pour les entreprises et la nécessité de compensations fédérales pour rendre soutenable cette réforme.

Depuis cette prise de position, différents partis ont mené leur propre réflexion en matière de fiscalité des entreprises. Le Parti socialiste suisse a ainsi présenté en avril dernier: « l'hypothèse du lancement d'une initiative populaire », laquelle propose deux variantes d'initiative populaire.

La première variante propose une unification fédérale complète - l'imposition des entreprises devient uniquement fédérale - avec un taux fédéral facial à 18%, lequel correspond à un taux effectif de 15.25%. L'entier du produit supplémentaire de l'impôt fédéral est redistribué aux cantons et aux communes.

La seconde variante propose une hausse du taux fédéral d'imposition des entreprises rehaussé à 16%, les recettes supplémentaires étant redistribuées aux cantons.

En vertu des éléments précédents, ma question au Conseil d'Etat est donc la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il chiffrer l'impact sur l'emploi et les revenus fiscaux de ces deux variantes pour le Canton de Genève?